

Pujol : La payse, qui est de mon pays, m'avait dit de venir la voir; je l'ai fait. J'ai cru qu'elle me ferait crédit.

Le Conseil, après avoir entendu M. Robert Dumesnil, Le Conseil, après avoir entendu M. Robert Dumesnil, et Castellier et Jaffard, condamne Isnard, Pujol, Robert et Savrage chacun à trois mois d'emprisonnement.

— L'imagination des voleurs s'ingénie chaque jour à chercher de nouveaux genres de vols. En voici un d'une nouvelle espèce, qu'on pourrait appeler le vol à l'énigme.

— Avant-hier, sur les onze heures du soir, au moment où les paisibles habitants des Batignolles se disposaient à se coucher, une explosion se faisait entendre dans le corps-garde de la localité, occupé par la garde nationale.

— Les environs de St-Denis viennent encore d'être le théâtre d'une attaque nocturne suivie de vol, et qui présente cette fois un caractère de gravité que n'avaient pas celles que nous avons signalées dans nos précédents numéros.

Le sieur Auguste François, marchand de volailles, demeurant à Coivel (Oise), était venu à Paris livrer une assez grande quantité de marchandises, et sa recette s'élevait à la somme de 1,100 fr., qu'il portait dans une ceinture en cuir.

— Des malfaiteurs, en l'absence des sieurs Plessis, Marc et Lefèvre, locataires de la même maison, se sont introduits dans leurs domiciles, et après avoir ouvert portes et meubles à l'air de l'effraction, ils ont soustrait une grande quantité d'effets d'habillement, de linge et autres objets estimés à plus de 500 fr.

— Il y a quelque temps, M. B... artiste dramatique, vit arriver chez lui un de ses anciens camarades nommé M..., qu'il avait connu en province, qui lui fit le plus triste exposé de sa situation.

— Le sieur Auguste François, marchand de volailles, demeurant à Coivel (Oise), était venu à Paris livrer une assez grande quantité de marchandises, et sa recette s'élevait à la somme de 1,100 fr.

lui venir en aide. L'un d'eux surtout, M. O..., concourut largement à soulager la misère de M... qui, de son côté, se montrait très reconnaissant, et qu'on s'attendait chaque jour à voir trouver un emploi, ainsi qu'il le faisait espérer.

Les choses en étaient là lorsque, avant-hier, M... tout joyeux, apprend à ses bienfaiteurs qu'il vient de contracter pour Bruxelles un engagement très avantageux; il a reçu des avances, et que, partant sous peu de jours, il veut offrir à ses amis un déjeuner au Palais-Royal.

— L'imagination des voleurs s'ingénie chaque jour à chercher de nouveaux genres de vols. En voici un d'une nouvelle espèce, qu'on pourrait appeler le vol à l'énigme.

— Avant-hier, sur les onze heures du soir, au moment où les paisibles habitants des Batignolles se disposaient à se coucher, une explosion se faisait entendre dans le corps-garde de la localité, occupé par la garde nationale.

Le sieur Auguste François, marchand de volailles, demeurant à Coivel (Oise), était venu à Paris livrer une assez grande quantité de marchandises, et sa recette s'élevait à la somme de 1,100 fr.

— Des malfaiteurs, en l'absence des sieurs Plessis, Marc et Lefèvre, locataires de la même maison, se sont introduits dans leurs domiciles, et après avoir ouvert portes et meubles à l'air de l'effraction, ils ont soustrait une grande quantité d'effets d'habillement, de linge et autres objets estimés à plus de 500 fr.

— Il y a quelque temps, M. B... artiste dramatique, vit arriver chez lui un de ses anciens camarades nommé M..., qu'il avait connu en province, qui lui fit le plus triste exposé de sa situation.

— Le sieur Auguste François, marchand de volailles, demeurant à Coivel (Oise), était venu à Paris livrer une assez grande quantité de marchandises, et sa recette s'élevait à la somme de 1,100 fr.

— Des malfaiteurs, en l'absence des sieurs Plessis, Marc et Lefèvre, locataires de la même maison, se sont introduits dans leurs domiciles, et après avoir ouvert portes et meubles à l'air de l'effraction, ils ont soustrait une grande quantité d'effets d'habillement, de linge et autres objets estimés à plus de 500 fr.

le comptât au nombre de ses orateurs les plus éminents. (La Propriété, journal de Béziers.)

— PAS-DE-CALAIS (Boulogne-sur-Mer), 14 février 1850. — Dans la nuit du 7 au 8 février, le bateau de pêche de Boulogne, n° 13, maître Fournier, a trouvé en pleine mer, en face du cap Grinez, et flottant sur l'eau, trente-deux sacs de farine portant l'inscription de Gloucester, sans autre indication.

Le 9 février, vers huit heures du soir, en face du Portel, le bateau de pêche de Boulogne, n° 29, est pris par un violent coup de mer qui jette trois hommes à l'eau; deux des naufragés sont sauvés, mais le troisième, Pierre-Antoine Malfoy, est englouti par les flots.

Le 13 février, à sept heures du matin, on trouve dans le port de Boulogne le corps de Nicolas Bourgain, maître du bateau de pêche n° 104, mort dans le naufrage arrivé en face du Portel le 9 de ce mois.

Le navire irlandais le Lucinda, de Dublin, capitaine Scollay, jaugeant 868 tonneaux, et allant de Caliao à Cork, où il était arrivé sans encombre, reçoit l'ordre de faire route pour Londres et d'y opérer son déchargement.

Après avoir résisté pendant cinq heures aux coups d'une mer furieuse, le navire a fini par être brisé. Sa cargaison, consistant en goudron, et d'une valeur de 325,000 fr., a été entièrement perdue.

— CORSE (Ajaccio), 11 février. — Encore un crime dans cette malheureuse commune d'Olmeto. Le 1^{er} du courant, vers sept heures du soir, le sieur Charles-Michel Istria, âgé de quarante-sept ans, notaire et pharmacien à Olmeto, a été séquestré par deux individus armés et amené hors du village sur la route qui conduit à Casalabriva.

— IRLANDE (Dublin), 6 février. — Le corps municipal de Dublin s'est assemblé pour délibérer sur l'effet de l'arrêt de la Cour du banc de la reine, dans la Gazette des Tribunaux, rendu compte, et qui, en rayant le lord-maire, John Reynolds, de la liste des bourgeois de la capitale d'Irlande, le destitue par le fait de ses fonctions.

— Eh bien ! s'est écrié M. John Reynolds, je resterai lord-maire jusqu'à ce que mon impuissance par la force. — Vous en avez menti ! s'est écrié un des conseillers municipaux, M. Wambob. « M. John Reynolds a ordonné à l'un des laquais de la mairie, qui se tenait en livrée derrière lui, de saisir l'insolent M. Wambob et de le conduire en prison.

— D'un autre côté, M. Walker, conseiller municipal, a signifié à M. Costigan, trésorier de Dublin, défense expresse de payer sur les fonds de la ville aucune somme en vertu d'un mandat signé par M. Reynolds depuis le jour où en perdant le droit de bourgeoisie il a cessé d'être lord-maire.

— ROYAUME DE HANOVRE (Hanovre), 11 février. — Le roi vient d'accorder une amnistie pour tous les délits politiques.

— GRAND-DUCHÉ DE MECKLEMBOURG-SCHWERIN (Dobberan) 10 février. — Un crime aussi lâche qu'atroce vient d'être commis dans notre ville. Hier au soir, entre neuf et dix heures, M. Elie Bartels, directeur de la poste aux lettres de Dobberan, soupait avec sa famille dans la salle à manger, située au rez-de-chaussée de sa maison, et donnant sur la rue des Tilleuls.

— Une assemblée de charité aura lieu aujourd'hui dimanche 17 février, à trois heures précises, dans l'église St-Germain-des-Prés, pour le soutien de l'Asile-ouvrier, fondé par M. de Gérando, ancien conseiller d'Etat, membre du conseil-général des hospices et professeur de droit administratif à la Faculté de droit de Paris.

— Bourse de Paris du 16 Février 1850. AU COMPTANT. 5 0/0 j. 22 sept. 95 — Zinc Vieille-Montag. — —

— CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET. AU COMPTANT. Hier. Auj. AU COMPTANT. Hier. Auj. St-Germain ... 410 — — Orléans à Vierz. 316 23 315 —

Ventes immobilières. AUDIENCES DES CRIÉES. Paris. 2 MAISONS RUE LAVAL. Etude de M. J. CULLERIER, avoué à Paris, rue Harley-la-Palais, 20.

Paris. TERRAIN A BERCY. Etude de M. Ernest GODARD, avoué, successeur de M. LEVILLAIN, demeurant à Paris, boulevard Saint-Denis, 28. Paris. MAISON RUE BLANCHE. Etude de M. CORPEL, avoué à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, 49.

Paris. MAISON RUE BLANCHE. Etude de M. CORPEL, avoué à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, 49. Paris. MAISON RUE BLANCHE. Etude de M. CORPEL, avoué à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, 49.

Paris. MAISON RUE BLANCHE. Etude de M. CORPEL, avoué à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, 49. Paris. MAISON RUE BLANCHE. Etude de M. CORPEL, avoué à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, 49.

Paris. MAISON RUE BLANCHE. Etude de M. CORPEL, avoué à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, 49. Paris. MAISON RUE BLANCHE. Etude de M. CORPEL, avoué à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, 49.

ant à Paris, rue Ste-Anne, 34; 2° A M^r Vigier, demeurant à Paris, quai Voltaire, 17.

Paris MAISON RUE DU FOUR-SAINT-GERMAIN. Etude de M^r GENESTAL, avoué à Paris, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 1. Vente sur licitation en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, le 2 mars 1850.

Paris TERRAIN A BELLEVILLE. Etude de M^r JARSAIN, avoué à Paris, rue de Choiseul, 2. Vente en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, le mercredi 27 février 1850.

Paris MAISON QUAI DE BILLY. Etude de M^r CORPEL, avoué à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, 49. Vente en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, le 6 mars 1850.

Contenance superficielle, 2,269 mètres 116 millimètres. Produit brut : 4,660 fr. Mise à prix : 15,000 fr.

Paris MAISON RUE ST-HONORÉ. Etude de M^r Eugène GENESTAL, avoué à Paris, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 1. Vente sur baisse de mise à prix, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, le 2 mars 1850.

Paris MAISON RUE DE MADAME. Etude de M^r E. GENESTAL, avoué à Paris, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 1. Vente sur surenchère, en l'audience des saisissements immobilières du Tribunal civil de la Seine, le 7 mars 1850.

Vivienne, 10; 6° M^r Jooss, rue du Bouloi, 4; 7° M^r Vieville, notaire, quai d'Orléans, 4.

CHAMBRES ET ETUDES DE NOTAIRES. Paris DEUX MAISONS A PARIS. Etude de M^r GILLIARD, avoué à Fontainebleau. Vente judiciaire, en la chambre des notaires de Paris, le 5 mars 1850, à midi.

Paris RUE-PROPRIÉTÉ de Créances et Souscriptions. Etude de M^r MIGEON, avoué à Paris, rue des Bons-Enfants, 21. Vente en l'étude et par le ministère de M^r HUET, notaire à Paris, rue du Coq-Saint-Honoré, 43.

Troisième lot : 2,000. Quatrième lot : 2,000 fr. Cinquième lot : 6,000 fr. Total des mises à prix : 20,000 fr.

GAZETTE DES FAMILLES.

Sommaire du numéro d'hier, 15 février. I. Les Champs-Elysées un jour de fête, par Ed. Ourliac, avec illustrations.

HISTOIRE de la RÉVOLUTION française de 1789 à 1848, par CHARLES ROBIN, 2 vol. in-8° raisin, illustrés de 14 gravures. Prix, 15 fr.

MINES D'OR DE LA CALIFORNIE. Au HAVRE pour SAN-FRANCISCO en droiture. Le magnifique paquebot fin voilier VESTA, de 1,200 tonneaux, ayant de superbes emménagements, pour les passagers, partira le 15 mars.

UNE personne pouvant disposer d'un capital de 40 à 50,000 fr., en espèces, voudrait s'intéresser ou s'associer dans une affaire commerciale, à B. X., poste restante.

INSTITUT MILITAIRE (3^e ANNÉE), rue de la Banque, 24; agens dans tous les départements. ASSURANCE contre les chances du tirage au sort, par des officiers militaires libérables et libérés.

PLUS DE CHEVEUX GRIS. Madame CRISTAL, tient les mêmes articles que feu M^r MA, sa mère, en toutes nuances et pour toujours.

GAZETTE DES FAMILLES, PASSE-TEMPS DU SOIR.

VOYAGES.—HISTOIRE.—NOUVELLES ET ROMANS.—ARTICLES DE MŒURS.—DÉCOUVERTES SCIENTIFIQUES.—REVUE DES ARTS.—MISCELLANÉES.—ANECDOTES.—FAITS CURIEUX. Ce journal paraît les 1^{er} et 15 de chaque mois; chaque numéro contiendra 32 pages grand-in-8° à 2 colonnes, avec couverture richement illustrée, le tout imprimé en caractères entièrement neufs et tiré avec grand soin.

Pour paraître le 16 février, chez P. AMIC l'aîné, éditeur, rue St-Joseph, 6 — LA 1^{re} LIVRAISON DE HISTOIRE DE LA CHUTE DES BOURBONS PAR ALBERT MAURIN. 200 livraisons.

GRANDE FABRIQUE DE PRESSES. GUILLAUME, 56, rue des Vieux-Augustins. Presses à timbre sec, à timbre humide, autographes (brevetés) et à copier. — Machine à graver. — Les PRESSES AUTOGRAPHIQUES, tout en fer et imprimant sur pierre, sont mises en action au moyen d'une manivelle à crémaillère dont le mouvement rapide donne une grande promptitude au tirage.

LIBRAIRIE DE A. DURAND, RUE DES GRÈS-SORBONNE, 5, A PARIS. Mise en vente : Traité de l'Adoption et de la Tutelle officielle, de la puissance paternelle, par M. C. DEMOLOME, professeur à la Faculté de droit, bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour d'appel de Caen, 1 vol. in-8. 8 fr.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC. PLUS D'INTERMÉDIAIRES. Réunion de PROPRIÉTAIRES de Cognac pour la vente de leurs eaux-de-vie vieilles, sans l'INTERVENTION RIENNE des marchands en gros et autres intermédiaires. MAISON CENTRALE, rue Notre-Dame-des-Victoires, 40, place de la Bourse.—ENTREPÔT, quai Saint-Bernard, à Paris.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1850, dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GENERAL D'AFFICHES.

Ventes mobilières. VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE. Etude de M^r JACQUIN, huissier. En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, place de la Bourse, 2. Le 19 février 1850. Consistent en comptoirs banquettes, baignoires, etc. Au comptant.

Ont dissous, à compter du 1^{er} février 1850, la société en nom collectif sous le nom de CHARVET jeune, qu'ils avaient établie entre eux à Paris, rue Vivienne, 11, pour le commerce de soieries et nouveautés, par acte devant ledit M^r Thomassin, du 15 novembre 1849.

Paris MAISON RUE ST-HONORÉ. Etude de M^r Eugène GENESTAL, avoué à Paris, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 1. Vente sur baisse de mise à prix, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, le 2 mars 1850.

Paris RUE-PROPRIÉTÉ de Créances et Souscriptions. Etude de M^r MIGEON, avoué à Paris, rue des Bons-Enfants, 21. Vente en l'étude et par le ministère de M^r HUET, notaire à Paris, rue du Coq-Saint-Honoré, 43.

AVIS. — M. BAUSSAN fils, 30, rue Saint-Sauveur, apprête et remet à neuf, avec une rare perfection et à des prix modérés, les CHALES de laine, CACHEMIRAS et autres, quel que soit leur état de détérioration.

SOCIÉTÉS. Par acte sous signatures privées, en date à Paris du 4 février 1850, enregistré, fait quadruple entre : 1° M. Henri-Joseph TREMEAU, demeurant à Paris, rue du Colisée, 12; 2° M. Gabriel-Ambroise-ADAM, demeurant à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 19, agissant au nom et comme tuteur d'Ernest-Léger Adam et Lise-Henriette-Gabrielle Adam, enfants mineurs, issus de son mariage avec dame Julie-Adèle Tremeau, sous héritiers, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, de M. Henri-Léger Tremeau, leur aïeul, par représentation de Mme Adm. leur mère;

TRIBUNAL DE COMMERCE. Liquidations judiciaires. (DÉCRET DU 22 AOUT 1848.) CONVOCATIONS DE CRÉANCIERS. Sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Paris, salle des assemblées des créanciers, MM. les créanciers :

Paris RUE-PROPRIÉTÉ de Créances et Souscriptions. Etude de M^r MIGEON, avoué à Paris, rue des Bons-Enfants, 21. Vente en l'étude et par le ministère de M^r HUET, notaire à Paris, rue du Coq-Saint-Honoré, 43.

Paris RUE-PROPRIÉTÉ de Créances et Souscriptions. Etude de M^r MIGEON, avoué à Paris, rue des Bons-Enfants, 21. Vente en l'étude et par le ministère de M^r HUET, notaire à Paris, rue du Coq-Saint-Honoré, 43.

Décès et Inhumations. Du 14 février 1850. M. HENRI, 75 ans, rue de Chartré-du-Bois, 10. M. MOREAU, 72 ans, rue de la Harpe, 12. M. BOUCHER, 67 ans, rue de la Harpe, 12.